Guide d'utilisation
RENAULT CAPTUR ESSENCE

À CONSULTER LORS DE VOTRE PREMIÈRE UTILISATION

1 - Documents du véhicule

2 - Précautions et régles

3 - Accès au véhicule

4 - Clé et prise en main

5 - Arrêt et/ou restitution du véhicule

6 - Carburant, accident et crevaison

01 DOCUMENTS DU VÉHICULE

- **Le mode d'emploi « prise en main du Véhicule »**
- **La photocopie de la carte grise**
- **L'attestation d'assurance**
- **L'attestation CRIT'AIR**
- **La fiche état des lieux**

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au **01 720 907 75** à tout moment de la journée ou de la nuit.

02 PRÉCAUTIONS ET RÉGLES

1/ Faites l'état des lieux avant de partir et consultez la fiche d'état des lieux. Si vous constatez quelque chose de nouveau, signalez-le via l'application « Signalement dommage, propreté », appelez-nous en cas de problème important.

2/ Rendez le véhicule **propre** et avec au **moins ¼ du réservoir.**

3/ Soyez à l'heure ou modifiez votre réservation via l'application ou en nous appelant au **01 720 907 75** (24h/24).

03 ACCÈS AU VÉHICULE

À votre arrivée devant le véhicule le lecteur clignote rouge et vert simultanément

Ce Véhicule peut s'ouvrir uniquement avec la carte Communauto

- Les cartes permettent d'ouvrir le véhicule.
  En apposant celles-ci sur le lecteur les voyants vert et rouge clignotent de façon alternés.
- Le voyant vert devient fixe lorsque le véhicule se déverrouille.

04 CLÉ ET PRISE EN MAIN

Installez-vous dans le véhicule et prenez possession de la clé

La carte démarrage est accrochée à un embout inséré dans le boîtier dans la boîte à gants.
Le boîtier comprend également la carte carburant qui doit systématiquement être remise ainsi qu'une carte verte (carte parking) qui doit rester dans le boîtier.

La clé doit être conservée sur vous pendant toute votre réservation

Au retrait de la clé de son emplacement le voyant s'allume rouge et reste fixe rouge (en cas d'absence d'un des autres éléments également).

Démarrer le véhicule

Le véhicule démarre grâce à l'utilisation de la carte de démarrage.

La carte doit être insérée à fond dans l'encoche à côté du bouton start / stop.

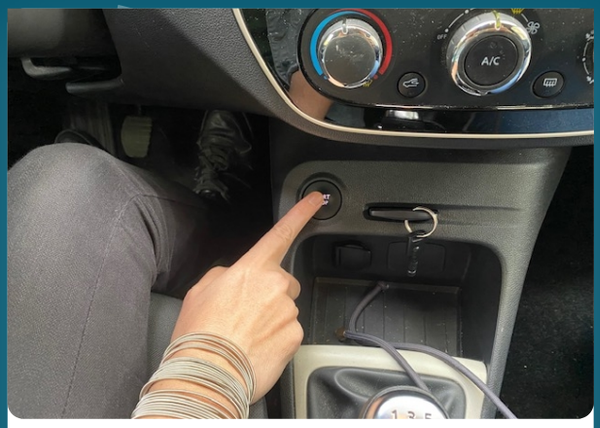

Pour démarrer appuyer sur la pédale de frein et le bouton start / stop en même temps.

Le véhicule démarre grâce à l'utilisation de la carte de démarrage.

05 ARRÊT ET/OU RESTITUTION DU VÉHICULE

Arrêt intermédiaire du véhicule

le véhicule doit être fermé et ouvert avec la clé.

! N'utilisez pas la carte ou l'application.

À chaque démarrage la carte Communauto doit être repassée sur le lecteur afin de **désarmer l'antidémarrage** (de l'intérieur du véhicule).

Si le message **"TOURNER VOLANT + START"** s'affiche, cela signifie que l'antidémarrage n'a pas été désarmé.
Repasser la carte Communauto sur le lecteur.

Fin de location

En fin de location, éteindre le véhicule avec le bouton **POWER** et **retirer la carte de démarrage.**

Insérer l'embout relié à la carte de démarrage dans son emplacement du boîtier dans la boîte à gant.

Le voyant rouge doit s'éteindre, les 3 éléments doivent être à leur place :

- **La carte carburant**
- **La carte verte (carte parking)**
- **La carte de démarrage**

En fin de location, fermer le véhicule avec la carte.

06 CARBURANT, ACCIDENT ET CREVAISON

En cas d'accrochage ou d'accident

Vous trouverez un constat dans la boîte à gants.

Il est nécessaire de veiller à remplir au mieux ce constat et notamment avec les coordonnées de l'assurance de l'autre véhicule. Vous devez conserver un exemplaire. Si ce dernier est dépourvu d'assurance valable appelez la police **(17).**

Contactez-nous si vous souhaitez être assisté pour remplir le constat.

Prendre du carburant

Nos véhicules sont à essence.

Afin d'accéder au réservoir, effectuez une pression sur la trappe essence qui s'ouvre. Nous conseillons l'essence **SP95.**

Payer le carburant

Si vous êtes dans **une station Total, Elan ou Elf**, utilisez **la carte carburant** qui se trouve dans la boîte à gants. Elle fonctionne avec les deux codes que nous vous avons fournis à l'inscription. Vous composez le premier, vous validez et vous composez le deuxième.

Si vous n'êtes pas dans l'une des stations-service du réseau, avancez les frais et ajoutez la facture à la réservation concernée via l'application pour vous faire rembourser. Attention, assurez-vous que sur la facture il est bien indiqué le type de carburant, le nombre de litres et la TVA. À transmettre dans un délai de 2 mois.

CREVAISON

Le pneu de secours ainsi que le cric se trouvent dans le coffre.

SIGNALEZ-NOUS TOUTE CREVAISON